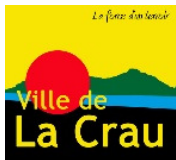


NOM DE L'ASSOCIATION :



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2020



Cette procédure de demande de subvention est mise en place afin de répondre aux exigences des plus récentes dispositions nationales et européennes¹ de simplification administrative.

Le formulaire Cerfa N°12156*05 est adapté aux demandes de subventions dites « **de fonctionnement** » des associations agissant dans le champ de l'intérêt général. Cela signifie à contrario qu'il ne peut pas être utilisé pour des demandes de subventions d'investissement (pour celles-ci vous devrez utiliser le document nommé « Annexe D »)

1) CRITERES D'ELIGIBILITE

Une demande de subvention sera recevable uniquement pour les associations de type loi 1901 :

- Ayant son activité sur La Crau
- Ayant au moins un an d'existence
- Étant affiliée à la fédération sportive de référence pour les associations sportives
- Fournissant un dossier de demande de subvention complet et remis dans les délais impartis.

2) COMMENT REMPLIR CE FORMULAIRE

- Télécharger le formulaire Cerfa N°12156*05 :
 - <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>
- Puis, lorsque le formulaire est à l'écran, vous pouvez télécharger la notice disponible pour vous accompagner, en cliquant sur :
 - [Notice n° 5178#02](#)
- Deux possibilités pour renseigner le formulaire :
 - Remplir le formulaire directement sur ordinateur (recommandé prioritairement)
 - Imprimer le formulaire pour le remplir à la main (exceptionnellement)
- Une seule possibilité pour le transmettre :
 - Version papier, imprimée, signée et accompagnée de l'ensemble des annexes et des pièces à joindre.

3) DATE DE RETOUR DU DOSSIER

- Au plus tard le 15 novembre 2019

¹ la loi pour l'Économie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014 (et son article 59 insérant un article 9-1 à la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations dite « DCRA »), l'ordonnance portant simplification du régime des associations et des fondations du 23 juillet 2015 modifiant l'article 10 de la loi « DCRA », le décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016 précisant les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations ou encore la circulaire Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations, et notamment son annexe 1 relative à la réglementation européenne sur les aides d'État.

4) PIÈCES À JOINDRE **IMPERATIVEMENT** AU DOSSIER

QUEL QUE SOIT LE MONTANT DEMANDÉ :

- Statuts de l'association (*uniquement si modification depuis dernière demande*)

- Récépissé de déclaration en Préfecture et/ou de modification (*uniquement si modification depuis dernière demande*)
- Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale
- Compte de résultat du dernier exercice comptable connu
- Bilan signé par le Trésorier de l'association
- Renseignements complémentaires suivant le type d'association (annexe A1 ou A2)
- Compte d'emploi de la dernière subvention annuelle versée (annexe B)
- Comptes-rendus des projets spécifiques N-1 (annexe C)
- Pour les associations sportives : document émanant de la fédération d'affiliation attestant du nombre de licenciés
- Document précisant les tarifs des activités proposées
- Attestation d'assurance en cours de validité
- RIB (*uniquement si modification depuis dernière demande*)

MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES PERÇU AU COURS DE L'EXERCICE SUPÉRIEUR À 153 000€ :

- Bilan et compte de résultat du dernier exercice comptable connu certifiés par un Commissaire aux Comptes
- Rapport du Commissaire aux Comptes

EN CAS DE DEMANDE EN INVESTISSEMENT :

- Demande de subvention en investissement (Annexe D)
- Devis justifiant la demande



ANNEXE A1

Renseignements complémentaires ASSOCIATIONS SPORTIVES



EFFECTIFS SAISON 2019-2020

ADHÉRENTS LICENCIÉS									
Age	Masculins			Féminines			Total		
	Craurois	Non Craurois habitant TPM	Non Craurois hors TPM	Crauroises	Non Crauroise habitant TPM	Non Crauroise hors TPM	Craurois	Non Craurois habitant TPM	Non Craurois hors TPM
- de 13 ans									
De 13 à 18 ans									
+de 18 ans									
Vétérans									
Total									

NIVEAU DE COMPETITION 2019-2020

MASCULINS

Catégories	Participation		Niveau de compétition (départemental, régional, national)
	Nbre d'équipes	Nbre de sportifs	
- de 13 ans			
De 13 à 18 ans			
+de 18 ans			
Vétérans			
Total			

FEMININES

Catégories	Participation		Niveau de compétition (départemental, régional, national)
	Nbre d'équipes	Nbre de sportives	
- de 13 ans			
De 13 à 18 ans			
+de 18 ans			
Vétérans			
Total			

CADRES TECHNIQUES SAISON 2019-20120

Nom - Prénom	Type de contrat (CDI, CDD, ETP, bénévole)	Nombre d'heures	Diplôme (niveau 1, 2 ou 3)

COTISATIONS

(indiquer le montant par catégorie)

Catégorie	Montant saison antérieure	Montant saison 2019/2020

Précisez éventuellement si vous avez mis en place différents niveaux de cotisations
(en fonction des activités, de la tranche d'âge, du nombre d'adhésions par famille, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ANNEXE A2

Renseignements complémentaires

ASSOCIATIONS AUTRES QUE SPORTIVES



EFFECTIF DES ADHERENTS 2019-2020

	Craurois	Non Craurois Habitant TPM	Non Craurois Hors TPM
Moins de 13 ans			
13 ans - 18 ans			
18 ans - 25 ans			
26 ans - 60 ans			
Plus de 60 ans			
Total			

PERSONNEL D'ENCADREMENT 2019-2020

Nom - Prénom	Type de contrat (CDI, CDD, ETP, bénévole)	Nombre d'heures	Diplôme

COTISATIONS 2019-2020

Montant saison antérieure	
Montant saison 2019/2020	

Précisez éventuellement si vous avez mis en place différents niveaux de cotisations
(en fonction des activités, de la tranche d'âge, du nombre d'adhésions par famille, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ANNEXE C

Compte rendu financier des actions exceptionnelles subventionnées et réalisées lors du dernier exercice



Nom de l'association :

Intitulé de l'action :

Rappel des objectifs :

Description :

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

--

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Y a-t-il eu un (ou des) recrutements(s) pour la mise en œuvre de l'action ?

oui

non

Si oui, combien ? (en ETP) :

Date ou période de réalisation : du (le) |_|_|_|_|_|_|_|_| au |_|_|_|_|_|_|_|_|

Évaluation au regard des objectifs rappelés ci-dessus

--

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

ANNEXE C (suite)

Bilan¹ de l'action

Année 20... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
61 - Services extérieurs			
Locations		Conseil Régional :	
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil Départemental:	
Documentation		Métropole :	
62 - Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes :	
Publicité, publication		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels		Aides privées	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements,		78 - Reprises sur amortissements et	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS);		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

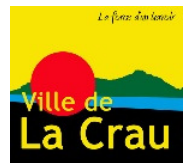
² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.



ANNEXE D

DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT

Remplir une fiche par projet



Intitulé :

Date ou période de réalisation :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires :

Territoire concerné :

Budget Prévisionnel du projet d'investissement :

PLAN DE FINANCEMENT

CHARGES Nature de la dépense : acquisitions, travaux, ...	MONTANT	PRODUITS Nature des recettes : subventions, dons,	MONTANT
201 - Frais d'établissement		1000 - Fonds propres	
211 - Terrains		1311 - Subv. Inv. Etat	
212 - Agencements terrain		1312 - Subv. Inv. Régionale	
2131 - Construction des bâtiments		1313 - Subv. Inv. Départementale	
2135 - Construction installations		1314 - Subv. Inv. Communales	
2138 - Construction infrastructures		1315 - Subv. Inv. Collectivités publiques	
2183 - Matériel de bureau		1316 - Subv. Inv. Union Européenne	
215 - Installation technique / matériel		1317 - Subv. Entreprises et organismes privés	
21545 - Matériel animation		1318 - Autres subv. Inv.	
2182 - Matériel de transport		13184 - Subv. Inv. CAF	
21833 - Matériel informatique		13185 - Subv. Inv. CNAF	
2184 - Mobilier de bureau		164 - Emprunts étabt de crédit	
2188 - Autres			
TOTAL		TOTAL	